



LA VILLE DE NEUCHATEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

Appel à candidatures pour le Prix de la citoyenneté 2015

Faites-vous connaître !

Le Prix de la citoyenneté doté de 5'000 francs constitue l'une des six actions phares du programme politique 2014-2017 du Conseil communal. Il récompense chaque année une personne (ou un groupe de personnes) pour son engagement dans la vie locale et sociale de la cité. Ce prix cherche à mettre en lumière des actions discrètes et spontanées qui favorisent et consolident la cohésion sociale et le vivre ensemble. Les personnes intéressées peuvent faire acte de candidature jusqu'au 25 septembre prochain.

La Ville de Neuchâtel compte de nombreux hommes et de nombreuses femmes qui s'investissent bénévolement pour une cause qui leur tient à cœur. Le Prix de la citoyenneté a pour but de les récompenser et de valoriser leur engagement citoyen, en particulier dans les domaines de la solidarité, de l'entraide et de la dignité humaine. Il s'inscrit par ailleurs dans le cadre des manifestations liées à la semaine de la démocratie locale, placée sous l'égide du Conseil de l'Europe.

Succès de la première édition

En 2014, 15 dossiers ont été déposés, issus d'associations, de collectifs ou de personnes individuelles qui contribuent chacun à leur manière et dans des domaines variés à faire de Neuchâtel une ville solidaire.

Parmi ces actions de qualité, le jury a choisi de récompenser le collectif Anim'lecture. Depuis une dizaine d'années, ce groupe se consacre à la prévention contre l'illettrisme en faisant la promotion de la lecture auprès d'enfants de tous âges, et œuvre en particulier dans le quartier Acacias/Denis-de-Rougemont. Favorisant par cet engagement l'éducation et

l'intégration à long terme des enfants, Anim'lecture reflète parfaitement l'esprit du Prix de la citoyenneté.

Appel à candidatures

Un jury composé de cinq personnalités issues des milieux associatif, médiatique et universitaire, ainsi que d'un représentant du Parlement des jeunes de la Ville de Neuchâtel désignera le lauréat 2015 après examen des dossiers de candidatures.

Le lauréat sera récompensé par un montant de 5'000 francs accompagné d'une œuvre imaginée et réalisée par les étudiants de l'Académie de Meuron.

Les personnes et associations intéressées disposent **jusqu'au 25 septembre 2015** au plus tard pour faire parvenir leur dossier de candidature à l'adresse ci-dessous. Le règlement permet de transmettre sa candidature en nom propre ou de proposer une tierce personne.

Formulaire de participation, règlement et renseignements supplémentaires sont disponibles auprès du service de l'Intégration et des Infrastructures culturelles, rue de Tivoli 28, Case postale 38, 2003 Neuchâtel, tél 032 717 73 80, courriel : Integration.infrastructures-culturelles.vdn@ne.ch, ou sur le site : <http://www.neuchatelville.ch/prix-citoyennete>.

Neuchâtel, le 23 juin 2015

Direction de la culture et de l'intégration

Renseignements complémentaires: M. Thomas Facchinetti, directeur de la Culture, tél. +41 (32) 717 75 02

M. Sylvain Ghirardi, chef du Service de l'Intégration et des infrastructures culturelles, tél. +41 (32) 717 73 81